

URBAN

UNION DES REMPLACANTS DE BASSE-NORMANDIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE URBAN – 6 MAI 2010 20H30

Présents :

BARQUET GERARD

MILLET CLAIRE

MOUCHET EMILIE

LEMOINE THIERRY

ROUX FABRICE

THOMAS XAVIER

BURNOUF LAURENCE

Excusés (pouvoirs) :

BADARELLE YOHAN

CHICOT DOROTHÉE

DESFAUDAIS LUCETTE

MEZERETTE HERVE

PITHON ANNI

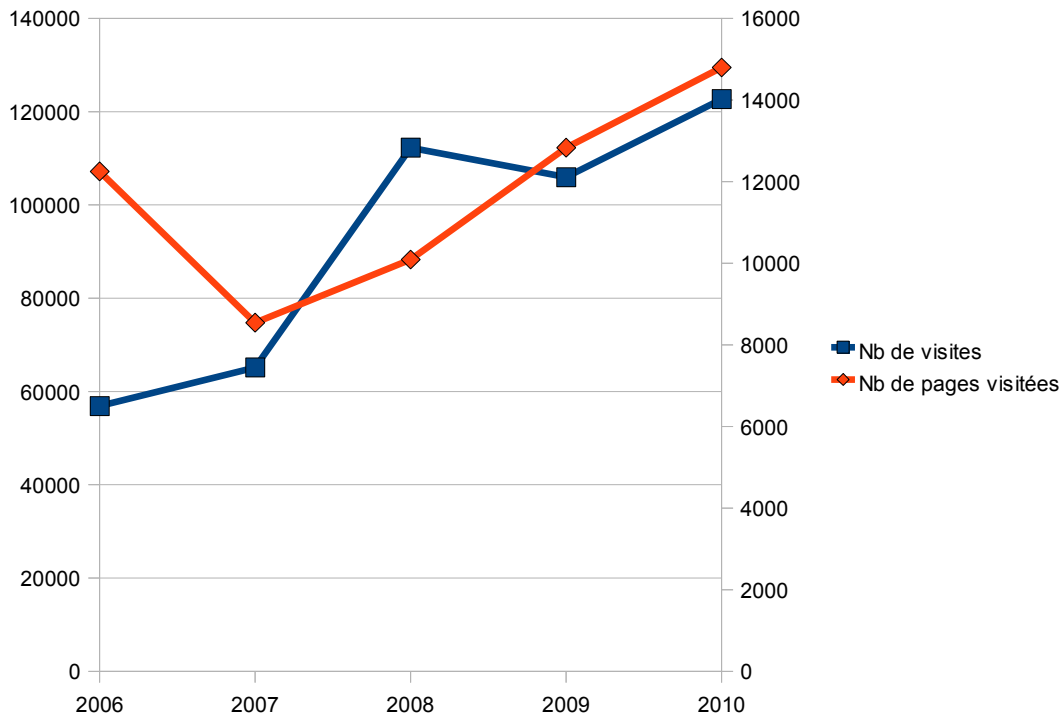
ROBERT MICHEL

L'Assemblée Générale d'URBAN est ouverte par le Président d'URBAN, Docteur Fabrice ROUX à 21h00.

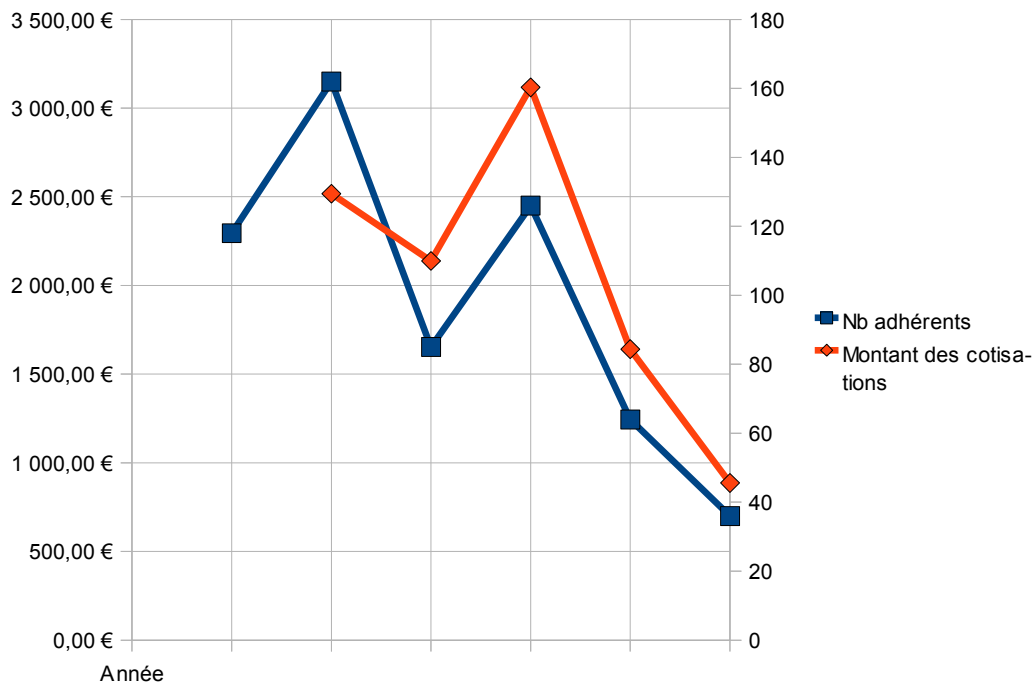
RAPPORT MORAL :

Les activités et l'attractivité d'Urban sont restées importantes en 2009, on notera ainsi la progression de l'utilisation de la plateforme de mise en relation entre installés et remplaçants ainsi que du site internet d'Urban. De même, les soirées de formation continuent à être très appréciées et permettent à une vingtaine de participants de se retrouver régulièrement. Par ailleurs, Urban poursuit sa réflexion et son engagement afin de développer une médecine générale de qualité : l'association s'implique toujours fortement dans le développement des PSLA et a participé par l'intermédiaire de ReAGJIR à l'audition par la mission Legmann.

Malheureusement, les utilisateurs des services d'Urban ne s'impliquent que très peu dans la vie de leur association. Pour preuve, le nombre d'adhérents présents ce soir à cette assemblée générale. On observe ainsi un effritement du nombre d'adhérents et des cotisations. L'équilibre budgétaire est à terme compromis, il en est de même de la vie de l'association !



Utilisation du site internet d'Urban



Evolution du nombre d'adhérents et des cotisations

Le rapport moral est approuvé à 3 présents + 6 pouvoirs = 9 voix contre 1 abstention.

RAPPORT FINANCIER :

Recettes 2009		
Date	Objet	Montant
01/07/09	Cotisations	1 430,00 €
21/08/09	Cotisations	52,00 €
15/09/09	Cotisations	74,00 €
23/11/09	Cotisations	22,00 €
31/12/09	Intérêts 2009	117,96 €

	Total Recettes 2009:	1 695,96 €

Dépenses 2009		
Date	Objet	Montant
07/01/09	Plateaux repas / soirée formation	162,00 €
29/01/09	Plateaux repas / soirée formation	270,00 €
27/02/09	Photocopies + timbres (2006 à 2008)	1 809,85 €
10/03/09	Boissons / soirée de formation	20,35 €
10/03/09	Boissons / soirée de formation	17,70 €
23/04/09	Repas réunion de bureau	15,60 €
23/04/09	Achat logiciel comptabilité	103,90 €
28/04/09	Plateaux repas / soirée formation	82,30 €
30/04/09	Plateaux repas / soirée formation	108,00 €
14/10/09	Adhésion ReAGJIR	50,00 €
25/11/09	Plateaux repas / soirée formation	144,00 €
16/12/09	Plateaux repas / soirée formation	162,00 €

	Total des dépenses 2009:	2 945,70 €

Rappel de l'amortissement du site internet

date d'acquisition	16/11/07
durée d'amortissement	5 ans
prix d'acquisition	46 287,83 €
amortissement annuel:	9 257,57 €

Total Recettes 2009:	1 695,96 €
Total des dépenses 2009:	2 945,70 €
Résultat Net 2009 =	-1 249,74 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des voix (4 présents + 6 pouvoirs)

BUDGET PREVISIONNEL :

Présentation du budget prévisionnel :

Recettes :

Cotisations :	1000 € ??? (selon nombre d'adhérents)
Partenariat CA	400 €

Dépenses :

Frais soirées formation	1000 €
Logo / charte graphique	400 €
Adhésion ReAGJIR	100 €
Publipostage	400 €

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des voix (4 présents + 6 pouvoirs).

MODIFICATION DES STATUTS :

Les Docteurs Barquet et Lemoine arrivent à l'assemblée générale.

Le bureau, conformément aux décisions prises lors de sa dernière réunion du 2 mars 2010 propose à l'assemblée générale de modifier les statuts d'Urban.

Les objectifs de cette modification sont :

- de « responsabiliser » les utilisateurs : ceux-ci ne s'investissent pas suffisamment dans l'association.
- d'améliorer une situation financière qui risque de devenir rapidement problématique si le nombre d'adhérents continue à chuter
- de permettre une mise à jour de nos listings

Comment ?

En restreignant l'accès à la plateforme de mise en relation d'Urban (aussi bien par le site internet que par l'intermédiaire de notre coordinatrice) aux seuls adhérents à jour de leur cotisation.

La résolution suivante est soumise au vote:

- Renommer l'article III.2 en article III.3
- Insérer un nouvel article III.2 :
« L'utilisation du service de mise en relation entre médecins installés et médecins remplaçants est réservée aux seuls membres adhérents de l'association, à jour de leur cotisation. »

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité des voix (6 présents + 6 pouvoirs), le quorum nécessaire étant atteint (12 votants pour 40 adhérents).

Le Docteur Lemoine conseille d'envoyer un code aux adhérents utilisable jusqu'au 31 janvier 2011 pour anticiper avant que les services ne deviennent payant.

Nécessité de créer également une ligne téléphonique attribuée à URBAN dans les locaux de l'URML (à voir avec le Dr Lemoine).

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A REAGJIR :

Après avoir présenté à l'Assemblée les actions menées par ReAGJIR en 2009 et en ce début d'année 2010 (Etude Remplact, audition par la commission Legmann, audition prochaine par Elisabeth Hubert, lancement d'une étude sur le statut du remplaçant etc.) le renouvellement de l'adhésion à ReAGJIR est soumis au vote.

La renouvellement de l'adhésion à REAGJIR est approuvé à l'unanimité des voix (6 présents + 6 pouvoirs)

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le bureau a enregistré les démissions des Docteurs Szwarc et Guesdon. Ces démissions sont acceptées par le Bureau. Deux postes sont donc à pourvoir. Le Dr Millet fait acte de candidature.

Le Docteur Millet est élue à 11 voix contre 1 abstention.

Un des sièges du Bureau restera vacant.

Le Bureau se réunira après cette Assemblée Générale pour élire ses représentants.

Le Président d'URBAN lève la séance à 22h45.

Dr Fabrice ROUX
Président d'URBAN

